

# **Cour Admistrative d' Appel**

# Par Breizatao, le 04/04/2014 à 17:51

Bonjour à tous, Pouvez vous m' informer si je suis autorisé à accompagner mon avocat pour une audience à la Cour Administrative d' Appel dont la date est fixée ? Merci d' avance.

### Par demorgan, le 04/04/2014 à 21:46

#### Bonjour.

Bien entendu!! Vous pourrez y entendre les conclusions du rapporteur public qui sont toujours très instructives, mais dont le sens ne préjuge pas de la décision de la cour.

## Par Breizatao, le 04/04/2014 à 22:23

Demorgan merci pour l' info, autre question : si la décision de la cour est contraire à notre analyse nous ferons un autre appel, est ce la cour de cassation qui fera le jugement final ?

# Par demorgan, le 04/04/2014 à 22:26

non, c'est le Conseil d'Etat, juge de cassation, qui devra connaitre du recours.